



35 ans

*de lutte
pour les
droits
en santé
mentale à
Montréal*

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
2025•2026**

Table des matières

Mot du conseil d'administration.....	3
Mot de la coordonnatrice.....	4
Mission et objectifs	5
Équipe.....	6
Faits saillants.....	8
L'aide individuelle	9
Témoignages.....	11
Bilan du plan d'action 2025-2026	
Mettre les membres au cœur de notre action.....	12
S'engager pour la transformation sociale	23
Tisser des liens et des alliances.....	32
Consolider l'équipe et la gouvernance.....	36
Perspectives 2026-2027	37
Remerciements	38

Rédaction

Diane Dupuis, en collaboration avec l'équipe de travail

Conception graphique

Anne-Marie Samson

© Juin 2026 Action Autonomie

Acronymes utilisés

ACA - Action communautaire autonome
ADDS-MM - Association pour la défense des droits sociaux-Montréal Métropolitain
AGA - Assemblée générale annuelle
AGE - Assemblée générale extraordinaire
AGIDD-SMQ - Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec
AJSH - Autorisation judiciaire de soins et d'hébergement
AQRP - Association québécoise pour la réadaptation psychosociale
CA - Conseil d'administration
CAMÉE - Centre d'activités pour le maintien de l'équilibre émotionnel
CE - Comité exécutif
CETM - Commission d'examen des troubles mentaux
CIUSSS - Centre intégré universitaire de santé et services sociaux

CLSC - Centre local de services communautaires
CRÉMIS - Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté
DCD - Défense des droits
EMMIS - Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale
IQRDJ - Institut québécois de réforme du droit et de la justice
IUSMM - Institut universitaire en santé mentale de Montréal
LDL - Ligue des droits et libertés
OPDS - Organisation populaire des droits sociaux
RACOR - Réseau alternatif et communautaire des organismes en santé mentale de l'île de Montréal
RAPSIM - Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal

RIOCM - Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal
RQ-ACA - Réseau québécois d'action communautaire autonome
RRASMQ - Regroupement des ressources alternatives en santé mentale de Montréal
SPVM - Service de police de la Ville de Montréal
SQS - Société québécoise de la Schizophrénie
TGFM - Table des groupes de femmes de Montréal
TOMS - Table des organismes communautaires montréalais de lutte contre le VIH/sida
TROVEP - Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire
UdM - Université de Montréal
UQAM - Université du Québec à Montréal

Mot du conseil d'administration

Au nom du conseil d'administration, j'aimerais profiter de cet espace pour souligner le courage et l'intégrité des membres de l'équipe de travail qui, malgré un climat médiatique et politique défavorable à notre cause, ont persisté durant la dernière année à défendre les droits fondamentaux de nos concitoyens et concitoyennes.

Finalement, je dédie cette citation datée de 1903 d'Eva Circé-Côté à tous les membres d'Action Autonomie qui se défendent et à ceux et celles qui souffrent.

« [...] J'irai mon droit chemin [...] lutter pour les idées généreuses et hardies, défendre les démunis, parce que leur souffrance a toujours raison contre la peur [...] ».

Janin Laliberté, trésorier



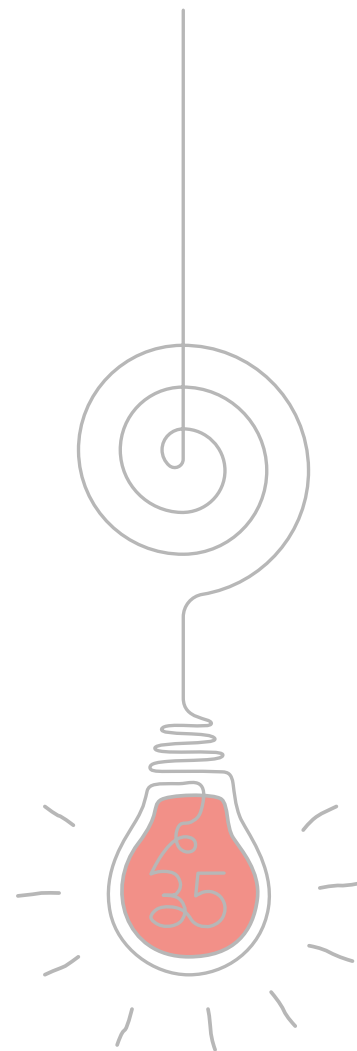
Mot de la coordonnatrice

Le 16 janvier 1991, Luc Bégin, journalier, Pierre Binette, avocat, Michel Couture, enseignant et Réjean Girard, coordonnateur, recevaient, comme requérants au nom d'Action Autonomie, les premières lettres patentes de l'organisme. Eh oui ! Trente cinq ans de lutte pour les droits en santé mentale ! Ce sont des dizaines de milliers de personnes qui ont été outillées, accompagnées et soutenues dans leurs démarches pour faire respecter leurs droits. Ce sont des travaux de recherche, des mémoires, des portraits de situation et de multiples mobilisations pour dénoncer des abus ou améliorer les façons de faire. Ce sont, bien sûr, des actions collectives et des engagements citoyens. Ce sont aussi des collaborations de toutes sortes avec nos milieux. Et l'année 2025-2026 n'a pas fait exception.

Malgré une conjoncture sociale très difficile et un recul des droits fondamentaux au Québec, l'équipe d'Action Autonomie et ses membres ont poursuivi leurs actions.

Je remercie donc toutes celles et tous ceux d'hier qui ont grandement contribué à l'avancement des droits en santé mentale et je souligne l'apport important de celles et ceux qui, aujourd'hui, travaillent et s'impliquent — l'équipe, le conseil d'administration et les membres — pour préserver les droits chèrement acquis et pour sensibiliser la société à la réalité des personnes qui vivent ou qui ont vécu un défi de santé mentale.

Diane Dupuis



Mission et objectifs

La mission d'Action Autonomie

vise la défense des droits des personnes ayant utilisé volontairement ou non des services en santé mentale par une approche d'éducation et d'empouvoirement favorisant l'appropriation du pouvoir individuel et collectif et l'autonomie des personnes.

Action Autonomie a pour objectifs de :

Regrouper les personnes ayant utilisé volontairement ou non des services en santé mentale et promouvoir avec celles-ci leurs intérêts et leur volonté en tant que citoyens et citoyennes à part entière de la société, le tout dans un but d'éducation et de prise de conscience de leurs réalités spécifiques.

Aider ces personnes en leur donnant les informations nécessaires concernant les droits et les recours liés à leur vie quotidienne et, à leur demande, les accompagner dans leurs démarches.

Établir un rapport équitable entre les personnes qui utilisent des services en santé mentale et les professionnels et professionnelles de ce secteur.

Assurer une vigilance contre les abus et les atteintes aux droits des personnes qui utilisent les services en santé mentale.

Sensibiliser la population au vécu des personnes utilisant des services en santé mentale.

Favoriser et entretenir des collaborations avec tout organisme et individu ayant des préoccupations similaires.

Agir comme porte-parole des personnes utilisatrices des services en santé mentale.

Équipe

permanente



Diane Dupuis
coordonnatrice



Jeanne Archambault
chargée de dossiers



Louise Baron
conseillère en
défense de droit



Brigit Alexandre Bussière
adjointe administrative



Isabelle Gagnon
conseillère à la vie associative,
à la mobilisation
et aux communications



Kevin Boire
conseiller en
défense de droit



Sergio Lemes da Silva
chargé de projet en défense
de droits et promotion



Jean-François Plouffe
chargé de dossiers
et de communication

Équipe

Conseil d'administration au 31 mars 2026

Julie Rivard, présidente

Aline Nadro, vice-présidente

Janin Laliberté, trésorier

Grace Davis, administratrice

Julie Otis, administratrice

Line Robitaille, administratrice

Jusqu'en février 2026

Frédéric Hutow, trésorier

D'avril à juin 2025

Daniel Foucher, administrateur

Contribution de personnes de la communauté

Laurent Cournoyer

Me Patrick Martin-Ménard

Gabriel Morrisette

Comités

Comité accueil nouveaux membres

Isabelle Gagnon et Frédéric Mailhot-Houde

Action communautaire autonome

Diane Dupuis, Isabelle Gagnon,
Frédéric Mailhot-Houde

Comité des ressources humaines – sélection

Grace Davis, Diane Dupuis, Julie Otis

Comité assurances collectives

Diane Dupuis, Isabelle Gagnon, Julie Rivard

Comité 35^e anniversaire

Isabelle Gagnon, Julie Rivard, Line Robitaille

Comité code de vie

Isabelle Gagnon, Janin Laliberté,
Andélia Le François, Line Robitaille

Comité femmes

Ginette Asselin, Louise Baron, Nathalie Bernard,
Donia Bunge, France Daoust, Jaimie Gildart,
Andélia Le François, Jocelyne Morin, Aline Nadro,
Julie Otis, Lyda Julie Poulin, Francine Santerre

Comité théâtre

Membres réguliers : France Daoust, Jaimie Gildart,
Frédéric Mailhot-Houde, Alain Nadeau, Julie Otis

Participation de : Daniel Foucher, Pascale Monette,
Barbara Szkop

Faits saillants

La gouvernance

Changement du nombre

d'administrateurs et d'administratrices au conseil d'administration

Mise en place d'un **plan de relèvement** au sein de l'équipe de travail

Mise à jour du **code de vie**

Les bénéficiaires

Plus de 1 200 heures d'implication sociale par les membres

Près de **25 000 personnes jointes**

656 personnes accompagnées dans une démarche de respect des droits

102 personnes accompagnées pour l'action collective sur la garde en établissement

Les interventions

Distribution de **1 000 nouveaux prospectus** et de **2 500 affichettes** pour l'action collective

Diffusion et partage de notre action collective à plus de **5 000 groupes**

Les activités

74 ateliers de sensibilisation et d'information avec plus de **1 500 personnes participantes**

L'aide individuelle

En 2025-2026, nous avons eu une baisse d'appels pour les demandes de renseignements et les références. Plusieurs raisons peuvent être avancées sans qu'on puisse véritablement trouver la source du phénomène. Nous aimerions toutefois nous assurer que les personnes hospitalisées contre leur gré reçoivent bien l'information.

Nous observons qu'il y a de plus en plus d'appels de proches qu'on réfère aux organismes appropriés, bien sûr, et de personnes intervenantes des milieux communautaires et institutionnels qu'on guide vers les bonnes ressources.

« Ne sachant plus vers qui me tourner, les services juridiques de mon institution m'ont référée à votre organisme. »

- Citation d'une travailleuse sociale

« Je veux vous remercier sincèrement car grâce à vos conseils, mon fils a fait valoir ses droits, est passé en cour avant la fin de ses 72 heures et le juge l'a finalement libéré. J'étais tellement soulagée et je vous remercie grandement. »

- Citation d'une mère qui nous remercie des conseils donnés à son fils

Cette année, ce sont les informations liées à l'action collective qui remportent la palme avec 32 % des demandes d'information et d'orientation. Suivent ensuite les demandes sur notre organisme et sur les droits généraux en santé mentale, avec 17 %, les références vers d'autres groupes communautaires (11 %), ainsi que des références pour des avocats (10 %).

L'accompagnement individuel

Les demandes d'accompagnement sont passées de 535 à 656 cette année. Ce sont principalement les accompagnements pour l'action collective qui viennent augmenter le nombre de personnes avec 16 % des demandes totales.

Encore cette année, nous remarquons une hausse de demandes pour **l'accès aux services**. Les personnes qui demandent des soins ne réussissent pas à les obtenir et, de l'autre côté, on voit une augmentation du nombre de gardes en établissement.

656 personnes différentes aidées et accompagnées dans leurs démarches

Plus de **1 625** interventions auprès d'elles

50 % des personnes ont été accompagnées **plus d'une fois**

5 % des personnes ont été accompagnées **plus de six fois**

L'aide individuelle

Genre

Femmes	53 %
Hommes	46 %
Non-genrés	1 %

Âge

18-34 ans	24 %
35-64 ans	69 %
65 ans +	7 %

Langue

Française	59 %
Anglaise	10 %
Autres (arabe, espagnol, créole, etc.)	31 %

Origine

Française	60 %
Britannique	8 %
Autres	32 %

Les dossiers d'accompagnement touchaient

Garde en établissement	17 %
Action collective	16 %
Accès aux services	11 %
AJSH	9 %
Consentement aux soins	9 %
Justice	5 %
Conditions d'hospitalisation	6 %
Droit du travail	5 %
Libre choix du professionnel	4 %
Hébergement, confidentialité, interventions policières, mesures de contrôle, etc.	18 %

Outre les statistiques, le travail effectué auprès des personnes concernées a de véritables

effets positifs

- Droits des personnes mieux connus et respectés
- Reprise de confiance et de pouvoir sur leur vie
- Hausse de l'estime de soi
- Apprentissage de modes de communication adéquats
- Bris d'isolement

Témoignages

de membres, de personnes premières concernées et de personnel hospitalier

« Je suis l'une des personnes qui utilisent vos services et je dois juste vous faire savoir à quel point votre employé est fantastique. Il m'a guidé malgré mon stress et ma situation difficile (...) et avec ses conseils et tout le reste dans mes relations avec le psychiatre, cela a si bien fonctionné que les médicaments ont été annulés, le psychiatre a arrêté tous les mauvais médicaments. »

« Vos conseils m'ont aidé à prendre la bonne décision. »

« Vos outils m'ont aidé à parler avec mon psychiatre qui m'a écouté et qui a changé ma médication. »

« Votre intervention m'a permis d'intégrer un groupe d'activité au centre de jour de l'hôpital de mon quartier... Merci Action Autonomie. »

« J'ai pu obtenir mon argent de poche... Merci ! »

« Hospitalisée depuis plusieurs mois, je ne réussissais pas à toucher mon chèque d'aide sociale. Merci de m'avoir accompagnée, je l'ai maintenant. »

« Merci d'avoir été à l'écoute et sachez que vos précieux conseils demeurent utiles à bien des égards. »

« Après avoir discuté avec vous, j'ai pu m'exprimer et j'ai eu mon congé la veille de mon audition à la cour. »

« Je suis tellement heureuse de vous voir, Action Autonomie », travailleuse au CUSMM.

« Je ne savais pas que vous existiez. Avant, j'étais coincée dans mon unité psychiatrique et grâce à vous, j'ai obtenu des heures de sortie. »

Bien entendu, certains dossiers sont liés à des mécontentements de la part des personnes concernées. Par exemple, les personnes qui nous appellent et qui sont aux prises avec des AJSH (autorisations judiciaires de soins et d'hébergement) sont parfois insatisfaites de la réponse que nous leur donnons.

N'ayant aucun recours légal, une fois que la cour a statué, nous ne pouvons que les encourager à bien discuter avec leur psychiatre ou leur équipe soignante afin d'atténuer les divers impacts sur leur vie.

OBJECTIF 1 Expliquer ce qu'est Action Autonomie et ce que signifie être membre

Création de 4 ateliers pour mieux comprendre l'action communautaire autonome

Le manque de disponibilité des personnes liées à ce travail nous a empêchés d'atteindre notre objectif. Comme nous tenons à bâtir cet atelier avec les membres, nous l'avons donc remis dans le plan d'action de 2026-2027.

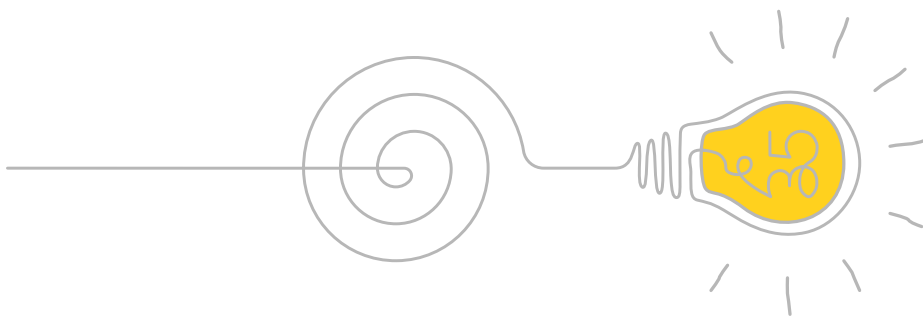
Néanmoins, nous avons débuté le travail. À l'occasion de la rencontre interrégionale des groupes de défense de droits en santé mentale, en novembre dernier, nous avons animé une activité sur l'ACA et avons découvert un outil extraordinaire élaboré par le RQ-ACA qui nous servira dans l'élaboration de cette activité.

Évaluer la première année de la mise en place du code de vie

Le comité s'est réuni en janvier 2026 et a suggéré au conseil d'administration deux ajouts :

- au début des activités, demander aux gens présents d'éteindre leur cellulaire et,
- à la fin, insister sur la confidentialité des informations personnelles, des échanges et des situations partagées lors des activités.

Le conseil d'administration a adopté à l'unanimité ces deux ajouts le 10 mars 2026.



OBJECTIF 1 **Expliquer ce qu'est Action Autonomie
et ce que signifie être membre**



**Finaliser et mettre en place
l'atelier d'accueil**

Neuf membres ont participé aux deux rencontres d'accueil (11 septembre et 27 février), et on peut dire qu'elles ont été un succès. Ces rencontres ont été coconstruites et coanimées avec Frédéric Mailhot-Houde, membre d'Action Autonomie depuis de nombreuses années.



« J'ai réalisé une partie de ma mission de vie en accueillant les nouveaux membres. Isabelle et moi, on l'a fait au nom de la défense des droits et au nom de l'action communautaire autonome. On était bien préparés et la rencontre a été empreinte de chaleur humaine et d'humanité. Merci la vie ! » - Frédéric Mailhot-Houde, membre d'AA

OBJECTIF 2 Créer des comités consultatifs

Les dossiers de cette année ne nous permettaient pas de créer de tels comités. Nous trouvions toutefois important de maintenir l'implication des membres.

C'est pourquoi nous avons décidé de les solliciter de manière sporadique selon leurs capacités, les besoins du moment, et selon les qualités et les compétences de chaque personne.

Plusieurs membres ont répondu aux différents appels de l'équipe de travail :

Présence d'**Anaïs Villeneuve** à quelques rencontres avec des députés

Janin Laliberté a participé à la tenue d'un kiosque du SPVM au métro Papineau afin de distribuer de l'information sur l'action collective

Philippe Legault a participé à la consultation de l'IQRDJ lors de la rencontre d'avril 2025



Participation de **Julie Rivard** lors d'un affichage de publicité liée à l'action collective sur la garde en établissement.



Jaimie Gildart et Janin Laliberté ont participé à la création d'une petite vidéo de promotion d'Action Autonome qu'on retrouve d'ailleurs sur notre site Web.

OBJECTIF 3 Mettre en place des activités porteuses

Poursuivre le comité théâtre

Initié l'an passé, le projet théâtre s'est poursuivi et le groupe s'est rencontré 14 fois.

L'objectif fixé était l'apprentissage des droits en santé mentale par le théâtre et un groupe solidaire et engagé s'est formé. Ils ont tissé des liens forts en plus de se mobiliser lors de diverses manifestations durant l'année.

Ils se sont grandement impliqués et ont beaucoup travaillé pour sensibiliser et promouvoir la défense des droits par le théâtre. Leur création sera présentée lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

Ce projet a été une révélation pour l'équipe d'Action Autonomie : les activités liées aux différents droits doivent être davantage vulgarisées et impliquer une approche d'éducation populaire afin de développer une meilleure compréhension des droits en santé mentale pour tous et toutes.



Une portion importante des rencontres a porté sur les divers droits afin que les personnes puissent les intégrer dans leur démarche de création.

OBJECTIF 3 Mettre en place des activités porteuses

Organiser et diversifier les activités mensuelles sous le thème du 35^e anniversaire d'Action Autonomie

La réponse n'a pas été celle qu'on escomptait. Malgré plusieurs suggestions au début de l'année, peu ou pas de membres ont répondu à l'appel. Deux activités ont eu lieu : celle du 15 mai sur les mesures de contrôle et celle en décembre du Micro ouvert.

Autres activités significatives

Activité de la rentrée - 25 septembre - 14 membres présents

Moment privilégié pour se retrouver, échanger, s'informer et se mobiliser sur l'action communautaire autonome.

- Recueil de suggestions des membres quant aux activités du 35^e anniversaire
- Élaboration de slogans en vue de la mobilisation du 2 octobre devant Radio-Canada.



OBJECTIF 3 Mettre en place des activités porteuses

Parce que la démocratie, c'est d'entendre toutes les voix.
Mobilisation devant Radio-Canada - 2 octobre - 10 membres présents

En collaboration avec les groupes de défense des droits en santé mentale de la Montérégie et de Laval, nous avons tenté de faire entendre la voix des personnes premières concernées devant les changements de la loi P-38 alors que le temps d'antenne et les écrits médiatiques ont été largement accordés aux acteurs et actrices en faveur d'une réforme contraignante. D'autres groupes se sont aussi joints à cette mobilisation.



OBJECTIF 3 Mettre en place des activités porteuses

Micro ouvert - 11 décembre

Moment chaleureux et rassembleur pour se retrouver, échanger et s'exprimer artistiquement. Les prestations, individuelles ou en groupe, étaient courtes et visaient le partage de messages et d'expressions personnelles.

Bien que la participation ait été limitée, les membres présents ont fait preuve d'une grande générosité.

Cette situation amène toutefois à se questionner sur l'intérêt et la portée de nos activités auprès des membres.



**OBJECTIF 4 Assurer une relève diversifiée de membres
(générationnelle et culturelle)**

Nous avons poursuivi notre collaboration avec l'organisme ACCESSS en organisant quelques activités d'information. Nos efforts ont été récompensés :

**44 % de nos nouveaux membres
proviennent de la diversité**



NOTRE VIE ASSOCIATIVE Les membres au cœur de l'action

Au 31 mars, notre organisme comptait
76 membres en règle

Implication des membres du conseil d'administration

- 9 rencontres du conseil d'administration
- 7 rencontres du comité exécutif qui prépare les rencontres du CA
- 1 rencontre d'animation de l'AGA et implication de relecture
- 1 rencontre du comité assurances collectives
- 2 rencontres du comité de sélection de candidatures liée à l'embauche d'une nouvelle personne
- 2 rencontres du comité ressources humaines portant sur le le plan de relève
- Participation de trois membres du conseil à la rencontre nationale de l'AGIDD-SMQ
- Participation d'un membre du CA comme délégué à l'AGA de l'AGIDD-SMQ
- Participation de la présidente à l'activité de Riposte
- Représentation de deux membres à des activités publiques de nos partenaires
- Travail lié aux tâches personnelles du trésorier, de la présidence et autres engagements administratifs

440 heures d'implication

NOTRE VIE ASSOCIATIVE Les membres au cœur de l'action

Implication des membres

Assemblées générales annuelle et extraordinaire du 11 juin 2025

26 membres



VIE ASSOCIATIVE Les membres au cœur de l'action

Implication des membres

- 14 rencontres du comité théâtre
- 7 rencontres du comité femmes
- 1 rencontre du comité accueil
- 1 rencontre du comité révision du code de vie
- 2 rencontres comité d'organisation du 35^e anniversaire

760

heures d'implication

Action Autonomie remercie les membres pour leur implication et leur contribution tout au long de l'année.

Participation et implication des membres aux activités suivantes :

- Journée « contre les mesures de contrôle »
- Tournage d'une vidéo
- Comité Santé sans préjugés
- Cour supérieure dans le dépôt d'une action collective c. Institut Philippe Pinel
- Salon des ressources en santé mentale
- Journée de consultation de l'IQRDJ
- Tenue du kiosque d'information sur l'action collective
- Trois rencontres de députés
- Table des groupes de femmes de Montréal
- Rencontres nouveaux membres
- Marche mondiale des femmes
- Mobilisation du 2 octobre devant Radio-Canada
- Mobilisation du 29 novembre pour le filet social
- Mobilisation du 4 février dans le métro
- Mobilisation du 20 février pour la justice sociale

S'impliquer dans notre organisme, c'est



- Apprendre le « vivre ensemble »
- Gagner une confiance en soi en s'outillant
- Se réapproprier du pouvoir sur sa vie
- Contribuer à un projet collectif
- Développer un sentiment d'appartenance

**OBJECTIF 1 Choisir annuellement les dossiers systémiques
en défense des droits en santé mentale**

Action collective sur la garde préventive

Campagne d'affichage avec Publicité sauvage à Montréal dans des endroits stratégiques durant les mois d'avril, mai et juin 2025 avec des affichages plus intensifs pendant 4 semaines.

Malgré cet investissement, Action Autonomie n'a reçu que 413 appels liés à l'action collective.

4 participations au comité de communication de l'AGIDD pour la campagne nationale

Plusieurs tentatives de communication :

- envoi à plus de 5 000 groupes
- rencontres de tables de concertation et réunions des comités de primauté
- envoi de communiqués aux médias
- kiosque d'information

Malgré tous les efforts déployés pour retracer le plus possible de personnes touchées, le nombre de demandes a été très inférieur à ce que nous nous attendions pour Montréal comme pour l'ensemble du Québec. Selon l'administrateur de l'action collective, la firme Proactio, seulement 191 demandes ont été reçues pour la région de Montréal.

Soulignons également le manque total de collaboration des médias pour nous aider à retracer les personnes concernées.

La recherche des dossiers médicaux et judiciaires semblent avoir été des freins à la présentation de demandes.

Action Autonomie tire des leçons de toute cette expérience afin de mieux agir dans l'éventualité où d'autres actions collectives seraient entreprises.

OBJECTIF 1 Choisir annuellement les dossiers systémiques en défense des droits en santé mentale

Garde en établissement

Tout au long de l'année, Action Autonomie a œuvré afin que la loi P-38 soit appliquée correctement et qu'il n'y ait pas de réforme plus contraignante pour les personnes premières concernées.

Pour répondre aux nombreuses sorties médiatiques favorables à une réforme demandée par d'importants lobbies, dont celui des psychiatres, Action Autonomie s'est évertué à faire entendre la voix des personnes concernées en organisant, entre autres, une mobilisation devant les bureaux de Radio-Canada et en envoyant un communiqué de presse aux principaux médias.

Suivre les travaux de l'IQRDJ sur la réforme de la loi P-38

Participation d'Action Autonomie à la journée organisée par l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice (IQRDJ) et à des séances de consultation.

Nous avons accueilli favorablement les recommandations de l'IQRDJ sorties en décembre 2025 et avons émis un communiqué à cet effet.

Participer à la cellule de crise de l'AGIDD-SMQ sur la loi P-38

Participation à huit rencontres du comité politique et organisation de la stratégie d'argumentation et de mobilisation

Autres actions

- organisation d'une rencontre d'information sur la loi P-38 en collaboration avec le RAPSIM et Médecins du Monde
- envoi de trois communiqués
- entrevues aux réseaux anglais et français de Radio-Canada à la sortie du projet de loi 23

Retombées importantes

Sensibilisation et information pour le plus grand nombre de personnes possible.

Portrait sur les autorisations judiciaires de soins et d'hébergement (AJSH)

Plusieurs démarches ont été entreprises auprès du district de Montréal, de la Cour du Québec et de la Cour supérieure pour obtenir l'accès aux dossiers de cour.

Deux audiences ont eu lieu et, au moment d'écrire ces lignes, Action Autonomie attend la date d'une troisième audience.

OBJECTIF 1 Choisir annuellement les dossiers systémiques en défense des droits en santé mentale

Commission d'examen des troubles mentaux (CETM)

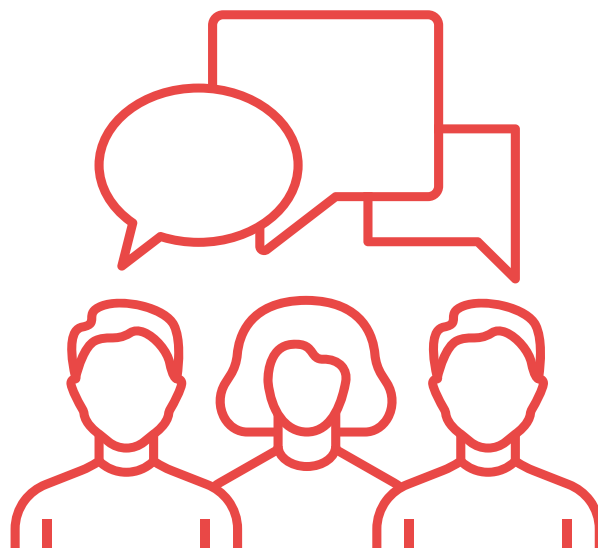
Rappelons que les personnes qui sont suivies par la Commission d'examen des troubles mentaux (CETM) sont celles qui ont été déclarées inaptes à subir leur procès ou non criminellement responsables à la suite d'un délit criminel. Elles sont majoritairement hospitalisées dans des unités de psychiatrie légale spécialisées, comme l'Institut Philippe-Pinel, l'Institut universitaire en santé mentale Douglas et l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal (IUSMM).

- lectures et recherche de documentation
- plusieurs échanges avec la chercheure Florence Brosseau pour mieux comprendre le fonctionnement de la CETM
- participation à deux formations
- observation de quatre audiences

Action Autonomie va poursuivre ses réflexions afin de trouver la manière de joindre les personnes suivies par la CETM et de mieux définir nos actions envers celles-ci.

Masquage diagnostique

- Participation à 19 rencontres du comité Santé sans préjugés, dont le comité de coordination.
- Coorganisation d'une journée des militants et militantes en octobre 2025 pour une réflexion collective sur le phénomène du masquage diagnostique.
- Participation au comité de revendications pour une sensibilisation des travailleurs et travailleuses de la santé à cette pratique.



OBJECTIF 1 Choisir annuellement les dossiers systémiques en défense des droits en santé mentale

Mesures de contrôle

Répertoire des statistiques des trois dernières années

Demande adressée aux établissements de santé de Montréal pour l'obtention des statistiques sur le recours aux mesures de contrôle en psychiatrie des trois dernières années (2021-2024)

Comptabilisation et analyse difficiles causées par une absence d'uniformité des réponses obtenues : certains établissements ne les comptabilisent même pas.

Ce constat a été partagé lors de rencontres avec des représentants de quatre partis politiques ainsi qu'avec les personnes participant à la rencontre interrégionale des groupes de défense de droits en santé mentale en novembre dernier.

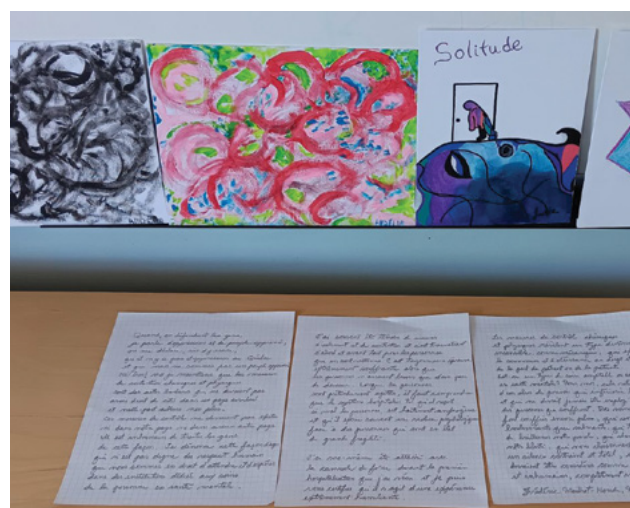
À la suite de cette rencontre, Action Autonomie s'est joint au comité « Mesures d'exception » de l'AGIDD-SMQ, le but étant de travailler conjointement pour faire inclure dans une loi l'obligation pour toute institution de comptabiliser l'usage des mesures de contrôle.

Tenue de l'activité du 15 mai

Organisation d'une activité de création collective avec des membres d'Action Autonomie sur le thème « Non aux mesures de contrôle ». Les oeuvres créées ont été transmises à l'AGIDD-SMQ, afin d'être intégrées à un zine collectif qui a été distribué lors de leur colloque du 28 mai dernier.

Cette démarche s'inscrivait dans le cadre de la Journée nationale du 15 mai qui dénonce l'usage des mesures d'isolement, de contentions physique et chimique dans les milieux psychiatriques.

Action Autonomie a profité de cette occasion pour effectuer une action de sensibilisation auprès des députées Manon Massé, Karine Boivin Roy et Elisabeth Prass ainsi que des adjoints de Paul St-Pierre Plamondon, en juin et juillet.



**OBJECTIF 1 Choisir annuellement les dossiers systémiques
en défense des droits en santé mentale**

**Suivre les travaux de notre action collective c.
l'Institut Philippe-Pinel**

Participation à deux audiences à la Cour supérieure pour notre demande d'introduction d'action collective contre l'Institut Philippe-Pinel concernant les mesures de contrôle (isolement) excessives employées durant la pandémie COVID-19. Dossier très bien défendu par Me Patrick Martin-Ménard.

Malgré les arguments des avocats de l'Institut voulant bloquer toute tentative d'action collective, le juge Lukasz Granosik a rendu son jugement le 17 mars dernier en faveur d'Action Autonomie : il y avait lieu de déposer une action collective !

Au moment d'écrire ces lignes, nous apprenons que l'Institut Philippe-Pinel a déposé une demande d'appel de ce jugement.



Comité des femmes

Sept rencontres du comité ont été tenues en vue de préparer un atelier sur l'expérience des femmes ayant vécu une hospitalisation forcée. L'atelier sera présenté à la Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM) en avril 2026.

Participation à la 25^e édition de la marche mondiale des femmes du 18 octobre 2025

Participation des membres du comité à des activités et rencontres de la TGFM ayant comme résultat de faire davantage connaître la réalité des gardes en établissement.

Des démarches ont été faites pour offrir un atelier d'information sur l'analyse différenciée selon les sexes qui sera plutôt présenté en mai 2026.

OBJECTIF 2 Choisir annuellement les luttes sociales plus larges

Devant les choix gouvernementaux et l'urgence de réinvestir massivement dans les services publics et l'action communautaire autonome, la conjoncture a réorienté nos choix.

Cette année, Action Autonomie s'est donc joint à plusieurs groupes communautaires pour dénoncer les attaques répétées au filet social (contre la privatisation du système de santé, entre autres).

- Déroulement de bannière, le 18 novembre
- Participation au grand rassemblement public du 29 novembre.



« Au rassemblement du 29 novembre, j'ai réalisé
que je n'étais pas seule à me sentir angoissée!
Que ça fait du bien d'être ensemble! »

OBJECTIF 2 Choisir annuellement les luttes sociales plus larges

Participation de l'équipe avec deux membres au rassemblement du métro Berri, le 2 février, en soutien aux groupes de défense collective des droits (DCD) à la suite du dépôt du projet de loi 7 qui met en péril l'autonomie des

groupes de défense de droits en fusionnant leur financement à un autre fonds. Un mémoire a également été déposé en lien avec ce projet de loi.



Participation de l'équipe avec cinq membres au rassemblement du 20 février au Centre Eaton, à l'occasion de la Journée mondiale de la justice sociale

OBJECTIF 2 Choisir annuellement les luttes sociales plus larges

Activités avec le RAPSIM

À l'occasion de la consultation des membres, prise de décision du conseil d'administration de ne pas appuyer les revendications de « Defund la police ».

Rédaction d'une lettre d'appui, cosignée par l'AGIDD-SMQ, en appui au mémoire conjoint du RAPSIM, de la TOMS et du RIOCM sur le projet de loi 103 en lien avec les sites d'injection supervisée.

« Le communautaire à boutte »

- Appui du conseil d'administration au mouvement
- Vote de grève d'une journée pour participer au rassemblement du 2 avril 2026
- Une autre décision pourra être prise éventuellement selon la conjoncture

Citation d'une personne qui a laissé un message :

« (...) Je tiens à informer le personnel d'Action Autonomie, par votre entremise, si vous le voulez bien, que je suis Solidaire avec votre organisme dans ses luttes, ainsi que revendications, en ce qui concerne des conditions optimales pour les travailleurs de votre Centre Communautaire, ainsi que tous les autres Centres, et j'appuie vos revendications car elles sont justifiées. Les centres communautaires, tel qu'Action Autonomie, fonctionnent au coeur de notre société, et pour des personnes qui ont besoin d'information, ainsi que d'accompagnement dans leurs démarches, comme moi, c'est une "bouée de sauvetage", ou "lifeline." Que ferions-nous si les centres communautaires, surtout ceux qui sont "militants" dans la défense des droits des plus vulnérables, tels que moi-même, n'existaient pas? Je n'ose y songer...car nous serions complètement à la merci du gouvernemental ainsi que du privé. »

OBJECTIF 3 Poursuivre les ateliers de formation en diversifiant les publics-cibles

12 ateliers sur les droits et recours
en visioconférence
ouverts à tous et à toutes

265 personnes différentes

- 71 % ont suivi 2 à 3 ateliers
- 24 % ont suivi + de 4 ateliers

62 ateliers donnés
à l'extérieur

1 260 personnes

MILIEU COMMUNAUTAIRE

Action Gardien
Action Jeunesse de l'Ouest de l'île
ADDS-MM (Association pour la défense des
droits sociaux-Montréal Métropolitain)
AQRP (Association québécoise pour la
réadaptation psychosociale)
Bois urbains
Bureau de consultation jeunesse
CAMÉE (Centre d'activités pour le maintien
de l'équilibre émotionnel)
Carrefour des femmes d'Anjou
Centre de crise de l'Ouest de l'île
Centre de crise de Québec
Centre de soir Denise-Massé
Centre des aîné-e-s de St-Léonard
Centre des femmes de Pointe-aux-Trembles
Centre des femmes de Rivière-des-Prairies
Centre des femmes de Verdun
Centre des femmes solidaires et engagées

Centre d'intervention Espoir
Club Ami
Comité social Centre-Sud
Dans la rue
Diners St-Louis
Distribution l'Escalier
Entraide Saint-Michel
Groupe Harmonie
L'Anonyme
L'avant-garde La Prairie
Le tournesol de la Rive-Nord
Mains utiles
Maison grise
Maison l'Échelon
Médecins du monde
Méta d'âme
Omega Center
OPDS (Organisation populaire des droits
sociaux)

Prise II
Projets PART
Ricochet West Island
Service d'intégration en emploi Radisson
SQS (Société québécoise de la
Schizophrénie)
Spectre de rue
Vers l'équilibre
**RÉSEAU DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX**
CLSC Lac Saint-Louis
Institut universitaire de santé mentale de
Montréal (IUSMM)
MILIEU SCOLAIRE
Cégep du Vieux Montréal
Collège Dawson
Université de Montréal
Université du Québec à Montréal

Uniformisation et vulgarisation de nos ateliers

Plusieurs rencontres de travail ont eu lieu afin
de débiter les travaux liés à l'uniformisation et
la vulgarisation de nos ateliers d'information
pour que ceux-ci soient encore plus
accessibles et mieux adaptés à nos différents
publics. C'est une démarche de longue haleine
à poursuivre dans les prochains mois.

Témoignages

« Votre présentation a été particulièrement appréciée par
les participants. La qualité de votre expertise, la clarté de
vos explications et la pertinence de vos exemples ont
grandement contribué au succès de cet événement. »

« Nous vous sommes reconnaissants d'avoir partagé
votre expérience et vos connaissances avec notre
audience. Votre contribution a enrichi les échanges et
suscité un réel intérêt auprès des participants. »

OBJECTIF 1 Cibler les meilleurs alliés en fonction des dossiers systémiques et des luttes sociales priorités annuellement

Poursuivre nos collaborations avec nos principaux alliés

- Participation à 16 rencontres des comités de l'AGIDD-SMQ et de ses membres (comités politique, de direction, de mobilisation et de mesures d'exception)
- Participation à deux rencontres de consultation et de réflexion sur la tenue de la rencontre interrégionale des groupes de défense de droits (RIR) de novembre 2025, organisé par Droit Accès Outaouais. À cette occasion, Action Autonomie a animé un atelier sur l'action communautaire autonome
- Participation à quatre rencontres de suivi de la rencontre interrégionale des groupes de défense de droits
- Participation à 19 rencontres du comité Santé sans préjugés (Prise II, RRASMQ, Action Autonomie, CAMÉE)
- Participation au comité politique du RRASMQ
- Coconstruction avec le RAPSIM et Médecins du monde d'une l'activité d'information sur la loi P-38 offerte aux membres du RAPSIM
- Rencontre d'échanges avec le RACOR
- Participation à sept rencontres de la TGFM (comités profilage et santé)
- Participation à la soirée de discussion sur les pratiques inspirantes, organisée par Riposte



Participation aux activités de nos partenaires

- Événement de bienveillance du RRASMQ
- Anniversaire du RAPSIM
- Réflexion collective en santé mentale – Le Ricochet
- Formation sur les médias sociaux avec le RAPSIM
- Assemblée générale du RIOCM et de la TROVEP
- Conférence Médecins du monde

Poursuivre les démarches de financement pour la participation citoyenne avec le RACOR, Mouvement Jeunes et santé mentale et ReprésentACTION

Quelques rappels ont été faits aux fonctionnaires responsables du dossier sans suite favorable.

**OBJECTIF 2 Faire des représentations et soutenir les bonnes pratiques
dans les systèmes psychiatrique et judiciaire**

- Participation à sept rencontres des comités sur la primauté de la personne

Ces comités réunissent des cadres et des décideurs du réseau de la santé.

Notre participation a influencé le contenu de certains documents, notamment la formation sur les droits du personnel hospitalier et le projet d’affichage d’Action Autonomie dans les unités psychiatriques

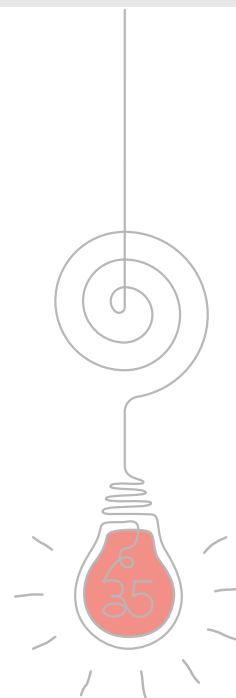
- Deux activités de représentation (Institut Philippe-Pinel, UQAM)
- Une rencontre avec des représentantes du Commissaire aux plaintes policières à la suite de leur nouveau plan de communication

Action
Autonomie
exerce une
influence positive
afin de faire
respecter
les droits et
d’améliorer
les conditions
des personnes
premières
concernées.

OBJECTIF 3 **Maintenir la présence d'Action Autonomie dans les regroupements et instances de concertation**

14 rencontres de tables de concertation en santé mentale

- La participation aux tables permet de tisser des liens avec les intervenants et intervenantes du réseau de la santé et du milieu communautaire tout en les sensibilisant aux droits des personnes premières concernées.
- Cette année, plusieurs de ces organismes nous ont demandé des ateliers d'information.
- Nous avons participé à un salon des ressources qui a contribué à faire connaître l'organisme auprès du personnel intervenant et du grand public de l'Est de Montréal.
- Deux rencontres au comité Santé services sociaux du SPVM afin d'influencer de meilleures pratiques au sein du service. Action Autonomie pourra d'ailleurs aller observer sur le terrain les équipes mixtes lors de crise en santé mentale au cours de la prochaine année.



**Action Autonomie
exerce une influence
positive afin de
faire respecter les
droits et d'améliorer
les conditions des
personnes premières
concernées.**

OBJECTIF 4 Renforcer les moyens de communication

8 communiqués de presse ont été rédigés et envoyés aux médias

3 entrevues télévisées à Radio-Canada

Malgré l'envoi de communiqués lors de moments critiques pour les droits et importants pour les droits des personnes premières concernées, il s'avère difficile de faire entendre leurs voix dans les médias traditionnels.

6 infolettres envoyées aux membres abonnés

Publication d'une entrevue dans la revue spéciale

50 ans « Reconstruire l'édifice des droits humains » de la Ligue des droits et libertés du Québec

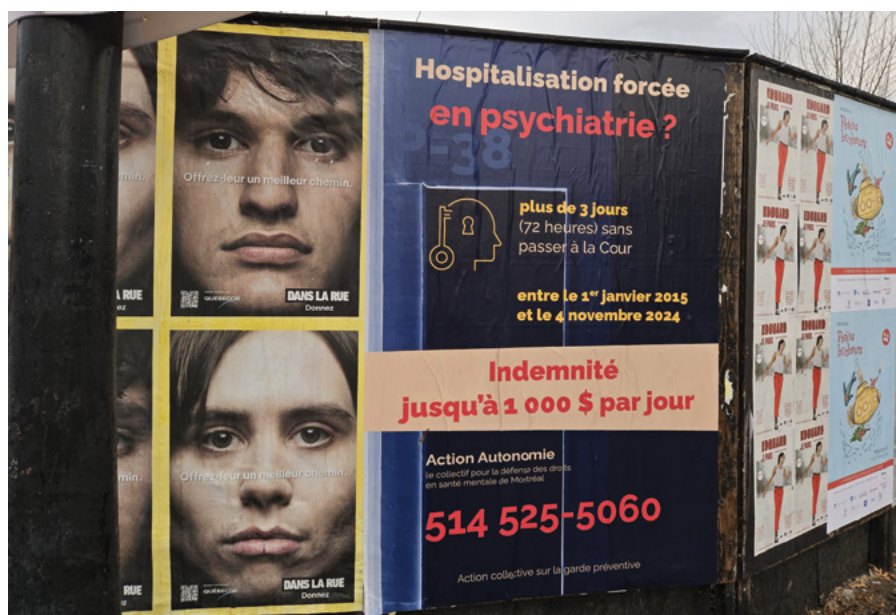
3 mois de campagne de Publicité Sauvage à Montréal pour l'action collective sur la garde préventive

Distribution de 1 000 nouveaux prospectus portant sur les services de l'organisme et de

2 500 affichettes pour l'action collective

Travail sur une affiche portant sur les services de l'organisme pour les unités de psychiatrie des hôpitaux montréalais

4 rencontres auprès de personnes élues



Action Autonomie a offert une image accessible, attrayante et professionnelle

OBJECTIF 1 Assurer un transfert de connaissances et une relève au sein de l'équipe

Pour minimiser les effets du départ à la retraite de plusieurs personnes d'expérience dans l'organisme, Action Autonomie a établi une stratégie afin d'assurer une relève au sein de son équipe de travail.

Des baisses d'heures volontaires ou involontaires et l'embauche d'une personne supplémentaire comptent parmi les tactiques adoptées.

De plus, un outil-mémoire a été élaboré pour recueillir le plus d'information possible avant le départ des personnes les plus expérimentées. Cet outil servira également de guide pour l'intégration des nouvelles personnes dans l'équipe.

OBJECTIF 2 Mettre à jour les règlements généraux

La réduction du nombre d'administrateurs / administratrices de 9 personnes à 7 personnes a été votée à la majorité lors de l'assemblée générale extraordinaire du 11 juin 2025.

OBJECTIF 3 Assurer un cadre de travail favorisant l'attraction et la rétention du personnel et un bon fonctionnement d'équipe

Le nombre de rencontres d'équipe a été constant, même s'il y a toujours une place pour l'amélioration.

L'adoption de très bonnes politiques de travail et salariale des dernières années a favorisé l'attraction du personnel : près d'une centaine de candidatures ont été reçues lors de l'affichage de l'ouverture de poste fin décembre 2025. Notre nouveau collègue, Sergio Lemes da Silva est entré en poste le 2 février 2026.

Le transfert de connaissances se poursuit et fonctionne adéquatement grâce à la générosité des membres de l'équipe.

Perspectives 2026-2027

Cette troisième et dernière année de notre planification stratégique 2024-2027 sera difficile pour les droits en santé mentale comme pour bien d'autres domaines. Le dépôt du projet de loi 23, « *Loi visant principalement à mieux accompagner les personnes dont l'état mental pourrait représenter un risque pour leur propre sécurité ou celle d'autrui* » mobilisera une partie de l'équipe à la rédaction de mémoire, à la sensibilisation des partenaires et à la mobilisation pour contrer un projet qui n'apporte aucune réponse aux problèmes vécus par les personnes concernées, bien au contraire.

Mais nous ne baisserons pas les bras. Nous travaillerons tous et toutes ensemble à ce que les personnes premières concernées soient des « sujets de droits » et non des « objets de soins », comme le recommande l'Organisation mondiale de la santé.

Et évidemment nous continuerons à nous mobiliser contre la violence économique, contre les injustices sociales et la privatisation de notre système de santé.

Tous et toutes ensemble !

Remerciements

Un énorme merci à tous nos partenaires

Partenaires financiers



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
EMPLOI-QUÉBEC
CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-
MONTRÉAL



Partenaires

Nos actions seraient impossibles sans nos partenaires du milieu. Un grand merci à tous et toutes.

Association des groupes d'intervention de défense
de droits en santé mentale du Québec
Aide juridique de Montréal et Laval
Cabinet d'avocats Hélène Guay
Cabinet d'avocats Ménard-Martin
Cabinet d'avocats MedLégal
Cabinet d'avocats Poudrier Bradet
Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales,
les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté
Me Emmanuelle Bernheim, Professeure titulaire, Section de droit civil,
Faculté de droit, Université d'Ottawa
Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale
Me Florence Amélie Brosseau
Hôpital Notre-Dame
Institut universitaire en santé mentale de Montréal
Ligue des droits et libertés
Organisation populaire des droits sociaux
Médecins du monde
Prise II
Réseau alternatif et communautaire des organismes
en santé mentale de l'île de Montréal
Mouvement jeunes et santé mentale
Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal
Regroupement des ressources alternatives
en santé mentale du Québec
ReprésentACTION
Regroupement intersectoriel des organismes communautaires
de Montréal
Service de police de la Ville de Montréal
Table de concertation des partenaires en santé mentale
et dépendance du Sud-Ouest-Verdun
Table de concertation en santé mentale de l'Est de l'île de Montréal
Table en santé mentale de l'Ouest de l'île de Montréal
Table des partenaires du réseau local de services
en santé mentale Jeanne-Mance
Table régionale des organismes volontaires
d'éducation populaire
Table des groupes de femmes de Montréal

Remerciements

Un énorme merci à tous nos partenaires

Commanditaires et donateurs

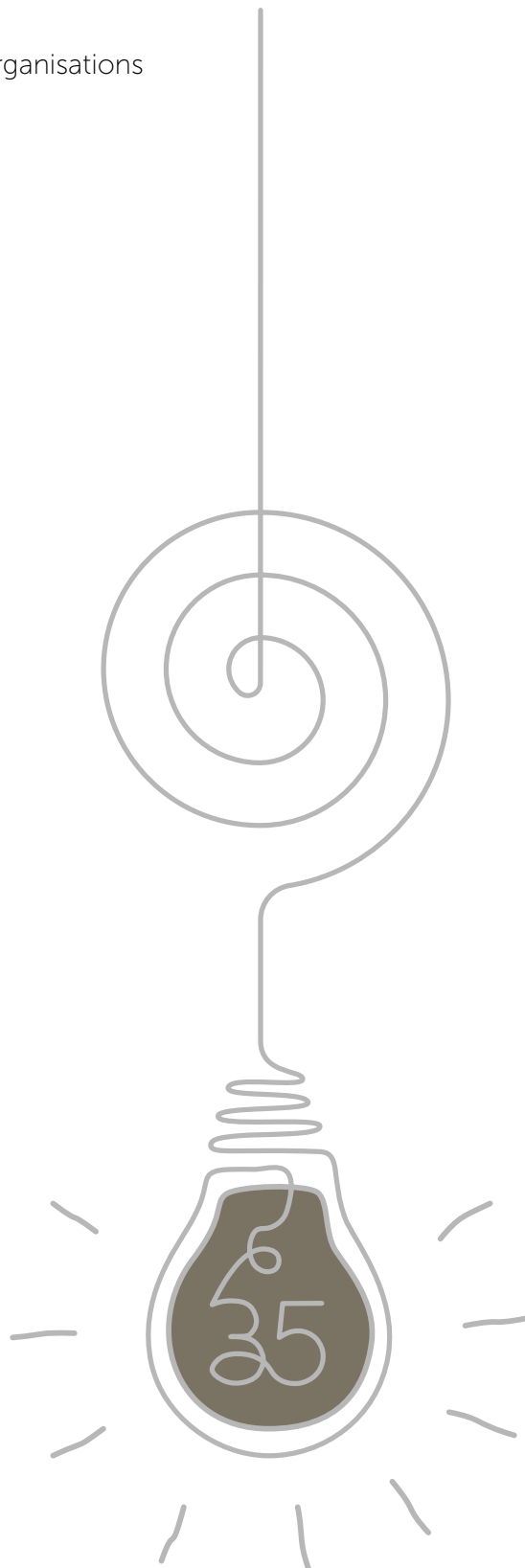
Un grand merci également aux nombreuses personnes et organisations qui ont contribué par des dons en argent, biens ou services.

Dons en argent

Vincent Marissal, député de Rosemont (SAB)
Caisse Desjardins Centre-Nord
Maison l'Échelon
Et des donatrices et donateurs individuels

Dons en biens ou services

Arhoma
Basilique Notre-Dame
CF Montreal (Impact de Montréal)
Château Ramezay
Cinéma Beaubien/du Parc/du Musée
Cinéma Public
Club de Hockey des Canadiens
Dollorama
Écomusée du fier monde
Éditions Écosociété
Espace Libre
Espace pour la vie
Guidatour
Karine Joncas
Karine B Styliste Salon
La Beignerie
Les Filles Fattoush
Les Grands Explorateurs
Maison de la culture Rosemont—La Petite-Patrie
Mimi & August
Musée des Beaux-Arts de Montréal
Orchestre classique de Montréal
Orchestre de chambre de McGill
Rage Montréal
Service des activités culturelles de l'UdeM
SOS Labyrinthe
Théâtre du Gesù
Théâtre La Chapelle
Théâtre Outremont
TOHU
Usine C
Wrebbit



35 ans

*de lutte
pour les droits
en santé mentale
à Montréal*



3958, rue Dandurand, 3^e étage
Montréal (Québec) H1X 1P7

T. 514 525-5060 • F. 514 525-5580
lecollectif@actionautonomie.qc.ca

www.actionautonomie.qc.ca

Heures d'ouverture

9 h à midi et de 13 h à 17 h, du lundi au vendredi
toute l'année, sauf jours fériés



actionautonomie